



## Sociétés et jeunes en difficulté

Revue pluridisciplinaire de recherche

n°12 | Automne 2011

Varia

---

### Michel KOKOREFF, *La drogue est-elle un problème ? Usages, trafics et politiques publiques*

Paris, Petite bibliothèque Payot, 2010, 304 pages

Thomas Bujon

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sejed/7343>

ISSN : 1953-8375

#### Éditeur

École nationale de la protection judiciaire de la jeunesse

#### Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2012

#### Référence électronique

Thomas Bujon, « Michel KOKOREFF, *La drogue est-elle un problème ? Usages, trafics et politiques publiques* », *Sociétés et jeunes en difficulté* [En ligne], n°12 | Automne 2011, mis en ligne le 20 décembre 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sejed/7343>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.



Sociétés et jeunes en difficulté est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

---

# Michel KOKOREFF, *La drogue est-elle un problème ? Usages, trafics et politiques publiques*

Paris, Petite bibliothèque Payot, 2010, 304 pages

Thomas Bujon

---

## RÉFÉRENCE

Michel KOKOREFF, *La drogue est-elle un problème ? Usages, trafics et politiques publiques*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2010, 304 p.

- 1 La drogue est-elle un problème ? Cette question a de quoi surprendre tant la réponse semble évidente. C'est pourtant le titre du dernier livre du sociologue Michel Kokoreff, déjà l'auteur avec Dominique Duprez des *Mondes de la drogue* (2000) et de plusieurs articles remarquables sur le sujet et dont on retrouve un certain nombre d'entre eux placés sous ce titre, régénérés par cette toute nouvelle accroche. Jusqu'alors publiés dans des ouvrages spécialisés sur les politiques pénales, la délinquance juvénile et les quartiers populaires, ou confinés dans des revues universitaires, les articles sélectionnés ont pour mission de relancer le débat sur les drogues qui, au grand dam du sociologue, s'est éteint. Il se propose de souffler sur les braises de ce débat et de le faire en donnant à voir ce qu'il y a de « social » dans la drogue.
- 2 Certes, le programme n'est pas nouveau mais dans « un contexte proprement réactionnaire en matière de drogue » (p. 244) et au moment où la question de la légalisation de la drogue et celle la dépénalisation du cannabis ressurgissent, il retrouve une certaine actualité. Car, en poursuivant le travail précurseur inauguré à l'époque par Robert Castel<sup>1</sup> sur les comportements sociaux des toxicomanes désaffiliés, sur leurs modes de vie conditionnés aussi bien par leur consommation de produits que par leur incrimination, Michel Kokoreff rappelle toute l'importance qu'il y a à décrire la réalité des pratiques de drogue à partir des réactions sociales qu'elles engendrent et des

politiques qui les condamnent et les répriment. Or, de ce point de vue, le sociologue n'est pas tendre : le développement des politiques de lutte antidrogue basées sur le « tout répressif », le « tout judiciaire » ou le « tout carcéral » n'a fait qu'aggraver la situation. En effet, depuis les années 1970, jamais la diffusion de des drogues n'a été aussi massive dans nos sociétés - et ce dans une diversité de milieux sociaux -, jamais la banalisation des usages et des trafics de drogues illicites (cannabis ou cocaïne par exemple) n'a été aussi forte, jamais les violences quotidiennes et quasi-systémiques liées aux trafics dans certains quartiers populaires n'ont mis à ce point en évidence les limites de l'action des pouvoirs publics (p. 15). C'est un « échec » retentissant des pouvoirs publics dont Michel Kokoreff fait d'ailleurs un préalable à la lecture de son livre et dont il faudrait, dit-il, prendre acte : les politiques répressives participent amplement au développement du problème contre lequel elles entendent pourtant lutter.

- 3 En France, depuis la fin des années 1980, c'est essentiellement sous l'angle de l'exclusion sociale qu'une grande partie des sociologues appréhendent la toxicomanie, notamment celle qui s'est « prolétarisée » en se diffusant dans les banlieues et les quartiers populaires. En effet, la diffusion du cannabis, de l'héroïne puis du crack et de la cocaïne dans les banlieues - marquées par la désindustrialisation, la ségrégation urbaine, le chômage de masse et la précarité - est symptomatique des processus d'exclusion plus généraux dont les usagers de drogue illicites et les petits dealers sont aujourd'hui « victimes ». Pour Michel Kokoreff, cette situation est, pour partie, entretenue par les institutions pénales qui les poursuivent et les sanctionnent. Cette lecture critique des politiques pénales, de l'idéologie sécuritaire et des institutions répressives, est aujourd'hui partagée par de nombreux intervenants en toxicomanie, associations d'usagers, médecins et travailleurs sociaux, ou par des chercheurs qu'il s'agisse d'Anne Coppel, de Patricia Bouhnick, de Fabrice Fernandez ou, dans un tout autre contexte, de Philippe Bourgois. Pour autant, si Michel Kokoreff dénonce dans cet ouvrage, parfois avec insistance, les politiques publiques, s'il ne renonce pas à ouvrir l'espace des interrogations sur « l'interdit pénal » (p. 16), son approche ne relève pas non plus d'une approche idéologique et « contre culturelle » dont pouvait, à l'époque, se targuer Howard Becker<sup>2</sup>.
- 4 En fait, l'approche revendiquée par l'auteur est résolument pragmatique. Et ce pragmatisme tient inévitablement « aux années sida » dont Michel Kokoreff a été l'un des témoins : « lors de mes enquêtes de terrain en région parisienne, qui ont commencé au début des années 1990, j'ai recueilli de nombreux récits des ravages causés par la diffusion de l'héroïne au sein de la génération des enfants d'ouvriers et de l'immigration née dans les années 1960. De ces témoignages, il ressort que, dans certains quartiers d'Asnières, Gennevilliers ou Nanterre, aucune famille n'a été épargnée ». Comme d'autres, il constate l'aggravation des conditions de vie des toxicomanes « prolétarisés et éprouvés par leur situation sanitaire (septicémie, hépatite C ou sida) » (p. 36) tout comme l'immobilisme et le silence des pouvoirs publics. La politique de réduction des risques alors proposée au tout début des années 1990 pour sortir les usagers de drogue de leur « toxicomanie » et pour les réinscrire dans un parcours thérapeutique (premiers soins, traitement de substitution, réduction des risques infectieux, accès au droit commun, etc.) va bouleverser la prise en charge de la toxicomanie, tout en renouvelant la lutte contre l'exclusion sous l'angle sanitaire. Michel Kokoreff milite pour cette approche « qui a fait ses preuves » (p. 247) : introduite dans le code de la santé publique, légitimée ainsi par les pouvoirs publics, elle reste néanmoins décriée et ne pèse pas lourd dans les discours

politiques de lutte contre la drogue. La politique antidrogue est devenue le fer de lance de la lutte contre l'insécurité et la délinquance<sup>3</sup>. Ainsi, depuis la loi de 1970, les politiques répressives et pénales n'ont pas cessé de fonctionner et tournent, non sans contradictions, à plein régime : « le retour en force de la médicalisation n'aura pas remis en cause le modèle prohibitionniste » (p. 40). Désormais, deux politiques de lutte contre la drogue, deux logiques - l'une pénale et l'autre sanitaire - « cohabitent » sans que l'on s'interroge sur les limites ou les effets idéologiques de l'une - en l'occurrence pénale - sur l'autre.

- 5 Mais ce militantisme pragmatique tient aussi aux méthodes sociologiques déployées par Michel Kokoreff et directement inspirées par l'interactionnisme. Depuis plus de vingt ans maintenant, le sociologue arpente sans relâche les allées des cités de banlieues des Hauts-de-Seine, comme les banlieues de Lille. Il observe des cages d'escaliers, des salles d'audience des tribunaux de Nanterre, de Lille ou de Bobigny, de la maison d'arrêt de Nanterre, ou des sièges arrière des véhicules de la BAC, les politiques publiques mises en œuvre par différentes institutions pénales et leurs effets sur les trajectoires des consommateurs de drogue et des petits dealers de cités. Ces trajectoires - Michel Kokoreff préférera le terme de cheminement - sont le « produit de facteurs sociaux, familiaux, territoriaux » (p. 43) : c'est notamment la logique d'exclusion du marché de l'emploi et l'accumulation des « violences sociales subies » (p. 113) qui sous-tendent les trajectoires biographiques des usagers revendeurs de drogues et qui les ancrent dans le monde des cités dont elles peinent à sortir, même par le trafic « plus ou moins professionnalisé ». Mais ces trajectoires « engendrées par la pauvreté » (p. 39) sont aussi marquées par l'expérience judiciaire et la prison : elles sont aussi pliées par les mécanismes institutionnels, broyées parfois par la machine pénale qui, elle, fait bien peu de cas du « social ». Contrairement aux sociologues qui se sont pour l'essentiel concentrés sur l'expérience vécue de la toxicomanie à partir du point de vue de ceux et celles qui font usage des drogues dans différents contextes sociaux, Michel Kokoreff élargit la focale. Il fait ainsi de l'analyse des politiques pénales, et de l'action des acteurs chargés de leur application (police, douane, magistrats), un élément clé pour comprendre les usages et les trafics de drogues dans les cités de banlieues. C'est à partir de l'analyse critique de dossiers judiciaires, de l'observation de procès dans différentes juridictions, mais aussi d'entretiens avec des dealers incarcérés ou des acteurs du système pénal (avocats, magistrats, policiers, travailleurs sociaux, psychologues etc.) qu'il appréhende la question du trafic dont certaines formes sont « produites par l'évolution des procédures judiciaires et des politiques publiques » (p. 178). D'une manière générale, les trafics - quelles que soient leur structure et leur dimension - constituent un des points sur lesquels semblent atterrir les politiques pénales : alors que le sociologue met en évidence l'application différenciée de la loi, la disparité des seuils et des poursuites des usagers revendeurs, la dépénalisation *de facto* des usages de cannabis dans certaines juridictions, il montre aussi de quelle manière certaines affaires de trafic criminalisées sont « re-corrrectionnalisées » en raison de tribunaux engorgés et d'un manque de moyens évidents. De plus, l'absence de politique globale, l'éparpillement des enquêtes, les rapports tendus du parquet avec les services de police (contraints eux aussi à faire du chiffre) ou encore la focalisation sur le « petit trafic de cité » - au détriment du démantèlement des réseaux internationaux et du trafic organisé (même si l'on peut ici regretter qu'il ne soit pas fait mention des JIRS dans le livre et de ses effets sur les petits dealers de cités), contribuent, au final, à faire douter de l'efficacité des politiques publiques et de leurs intentions. La politique de lutte contre

la drogue -particulièrement focalisée sur le *deal* des cités - est d'abord et avant tout, une « politique d'ordre » (p. 212), une politique destinée à faire de l'ordre public.

- 6 Par conséquent, aux outils descriptifs de l'ethnographie urbaine, Michel Kokoreff mobilise aussi les outils plus analytiques de la sociologie pénale. Il propose ainsi une « voie de traverse » (p. 142), qui lui permet de tenir ensemble les termes du problème : usages, trafics et politiques publiques ne peuvent être dissociés. Il est de règle de les distinguer sur le plan analytique et de les traiter comme des champs d'action séparés (le judiciaire d'un côté, le socio-sanitaire de l'autre) relevant ainsi de domaines d'expertises disciplinaires quasi-autonomes. En effet, alors que les comportements sociaux et les pratiques à risque liées à la prise de drogue, observés dans des contextes aussi variés que possible, semblent être l'apanage des sociologues, la question du trafic semble, quant à elle, être le domaine réservé de la géopolitique ou de l'histoire économique des marchés. Quant à l'étude des politiques publiques en matière de drogue, c'est le droit et les sciences politiques qui, d'ordinaire, en décrivent les évolutions législatives à partir de la production de textes de lois, de décrets historiques et de décisions prises dans des réunions d'organismes internationaux. Or, s'il est possible de distinguer sur le plan analytique ces domaines, et les logiques qui les sous-tendent, dans la réalité les choses sont bien plus complexes. Et c'est là incontestablement la force des travaux de Michel Kokoreff : ces « mondes de la drogue » - de la consommation, du trafic de drogue et des politiques chargées de les éradiquer - sont moins fermés sur eux mêmes, moins étanches qu'il n'y paraît. Ils sont ouverts, ils sont poreux, ils entrent en interaction. Le sociologue ne tient pas ces termes du problème pour séparés - comme pour mieux les définir -, il les relie entre eux tout en insistant sur les effets de la « réaction sociale » - et en l'occurrence ici de la « réaction pénale »- à la diffusion des drogues dans les cités de banlieues. Le livre ouvre ainsi un espace de questionnement critique majeur sur le décalage qui s'accroît entre l'ordre social et l'ordre pénal, entre l'état de droit invariable (l'interdit pénal, la loi de 1970 figée) et l'état des mœurs mouvant (la diffusion et l'acceptabilité sociale de certaines pratiques, de certaines drogues). En matière de drogue, écrit-il à plusieurs reprises, nous sommes dans une « situation paradoxale où tout change sans que rien ne change » (p. 238).
- 7 On pourra toujours critiquer l'approche de Michel Kokoreff, la considérer comme une énième dénonciation de l'idéologie sécuritaire, des effets pervers du modèle prohibitionniste (« inefficace, dangereux, simpliste »). On pourra toujours la réduire à une sociologie critique, quelque peu attendue au tournant. Mais l'ouvrage, semble-t-il, a une autre ambition. Lu en même temps que les revues *Multitudes* sur la réduction des risques ou *Vacarme* sur la légalisation (2011), que l'essai du maire de Sevran *Pour en finir avec les dealers*, ou que celui de Francis Caballero, *Legalize It!* (2012) il résonne autrement. Car, en décroissant le débat au delà des cercles universitaires, le sociologue concourt au développement d'une sociologie publique<sup>4</sup> plus concernée par la société civile et sa défense, plus intéressée par les fondements du droit et ses usages politiques que préoccupée par la nécessité de faire entendre son expertise dans les cabinets ministériels ou de développer une « théorie générale des drogues » (p. 49). De manière générale, ce type de sociologie qui revendique de s'adresser à un public/lecteur plus large - mais peut-être d'ors et déjà acquis à la cause ? - tend à se développer et à renouveler la portée de l'enquête sociologique. Au final, alors que le débat sur les drogues rebondit ici et là sans qu'il soit toujours possible d'y voir clair et sans que l'on puisse y voir avoir le temps - si ce n'est médiatique - d'en comprendre les enjeux politiques, moraux et sociaux qui le sous-

tendent, la lecture de ce livre - même s'il n'entre pas dans le détail plus complexe du fonctionnement interne de la machine pénale plus humaine et plus « sociale » qu'il ne le suggère - permet, indéniablement, de nous réapproprier l'histoire de cet « impossible » débat.

---

## NOTES

1. Pour une vue d'ensemble de la manière dont la sociologie de la drogue s'est en France constituée à partir des travaux de Robert Castel, on pourra se référer à la conférence de clôture de la conférence internationale *Drogues & cultures* (Paris, 11-13 décembre 2008). La vidéo est accessible sur le site de l'OFDT On peut aussi consulter à ce propos, le très riche exposé de Henri Bergeron dans sa *Sociologie de la drogue* aux éditions La découverte (2010).
  2. « Aux États-Unis ce livre [*Outsiders. Étude de sociologie de la déviance*, traduit en français en 1984] a été publié il y a très longtemps, en 1963. C'était le bon moment pour une approche un peu contre-culturelle de ces problèmes de déviance » (Becker in Bourmeau (Sylvain), Heurtin (Jean-Philippe) « La carrière déviante du professeur Becker », *Politix*, vol. 10, n° 37, 1997, p. 155-166).
  3. « Nous devons harceler les délinquants, qu'ils soient grands caïds ou petits dealers [...] éradiquer les trafics mafieux qui gangrènent une partie de la société française » Extrait du discours du Président de la République Française, Nicolas Sarkozy, « Discours sur le thème de la sécurité à l'occasion de la prise de fonction du nouveau préfet », Tremblay-en-France, Préfecture de la Seine-Saint-Denis, 20 avril 2010.
  4. Burawoy (Michael) « Pour la sociologie publique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 176-177, 2009, p.121-144.
- 

## AUTEURS

### THOMAS BUJON

Maître de conférences en sociologie à l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne, Triangle.